

si la France même est entraînée, NOUS N'AVONS PAS DECIDE CE QUE NOUS FERONS; c'est un cas que nous devons étudier... Nous sommes libres de tout engagement et nous devons décider CE QUE LES INTERETS BRITANNIQUES NOUS COMMANDENT DE FAIRE — (WHAT BRITISH INTERESTS REQUIRED US TO DO)" (87).

M. Cambon, ajoute sir Edward, "paraissait tout à fait préparé à recevoir cette déclaration: il ne l'a pas critiquée" — "*He seemed quite prepared for this announcement, and made no criticism upon it (87).*"

Cette courte phrase jette un jour lumineux sur un aspect de la situation qui semblerait inexplicable à tout observateur superficiel ou mal renseigné. Comment se fait-il que M. Paul Cambon, dont la finesse, le tact, le courage, le patriotisme, font un diplomate de premier ordre, a évité, jusqu'à la dernière minute, de presser le gouvernement anglais? Dès le début, il a vu nettement le point stratégique où aurait dû porter l'action diplomatique; il l'a signalé à sir Edward Grey; il a insinué discrètement que le ministre anglais devrait diriger du côté de Vienne le poids de ses sympathies allemandes. Mais il s'est abstenu de pousser plus avant. Pourquoi? Pourquoi surtout n'a-t-il pas posé au représentant du gouvernement britannique la sorte d'ultimatum que M. Sazonoff, au nom de la Russie, et M. Paléologue, au nom de la France, ont fait tenir au Foreign Office par l'entremise de l'ambassadeur anglais à Pétersbourg?

C'est qu'il anticipait la réponse de sir Edward Grey — *he was quite prepared for it.* — L'on va voir, par les citations qui suivent, qu'il n'avait pas tort d'éviter de brusquer les événements.

La dépêche se termine par un résumé des vues de M. Cambon sur la situation en France et l'action probable de son gouvernement. Selon lui, "l'opinion, en France, est calme mais ferme. Il anticipe une sommation de l'Allemagne, demandant à la France de rester neutre pendant que l'Allemagne attaquera la Russie. *Evidemment*, la France ne pourra prendre cet engagement: *elle est obligée d'aider la Russie, si la Russie est attaquée (87).*"

Le contraste entre les deux attitudes — celle de l'Angleterre à l'égard de la France et celle de la France en face de la Russie — est significatif. Il marque toute la distance qui sépare une entente, "cordiale" mais vague et incertaine, d'une *alliance*, cordiale ou non mais claire et précise. Au moment du danger, ces nuances ont leur valeur.

* * *

Le lendemain, 30 juillet, nouvelle entrevue (105). L'ambassadeur de France sent que l'heure décisive approche. Il manœuvre avec une habileté et une prudence consommées. Il commence par faire verser au dossier des chancelleries anglaise et française le texte des lettres échangées entre sir Edward Grey et lui, le 22 et le 23 novembre 1912. Ces lettres, qui voient le jour pour la première fois, constituent la formule, la minute, du contrat d'*entente cordiale*. On les trouvera en appendice, à la suite de cette étude.

Ce contrat, on le constatera, ne stipule aucune obligation précise, pour l'une des deux puissances, d'agir dès que l'autre sera attaquée